

Nom - Prénom de l'enfant :				Classe :	
Ecole :					
Adresse :					
Téléphone :		Mail :			
Fromelennes – JUIN JUILLET 2023					
Cocher les jours de présences					
	PRE	MIDI	POST		
Lundi 05/06					
Mardi 06/06					
Jeudi 08/06					
Vendredi 09/06					
Lundi 12/06					
Mardi 13/06					
Jeudi 15/06					
Vendredi 16/06					
Lundi 19/06					
Mardi 20/06					
Jeudi 22/06					
Vendredi 23/06					
Lundi 26/06					
Mardi 27/06					
Jeudi 29/06					
Vendredi 30/06					
Lundi 03/07					
Mardi 04/07					
Jeudi 06/07					
Vendredi 07/07					
Montant à régler					
Non imposable		Tarifs		Imposable	
			Tarifs		Tarifs
PRE	1,00€ X =		PRE	1,50€ X =	
MIDI Maternelle	3,50€ X =		MIDI Maternelle	4,00€ X =	
MIDI Primaire	4,00€ X =		MIDI Primaire	4,50€ X =	
POST	2,00€ X =		POST	2,50€ X =	
TOTAL				TOTAL	

Règlement ☐ Chèque + N° de Chèque
☐ Espèces

A rendre à Valérie BASNIER le jeudi de 8h30 à 10h00 dans la salle du périscolaire de Flohimont
et le jeudi de 16h30 à 18h30 dans les locaux du CCAS de Fromelennes
Toutes les inscriptions doivent être effectuées la semaine précédant la prise de repas

Nom - Prénom de l'enfant :				Classe :	
Ecole :					
Adresse :					
Téléphone :					
Mail :					
Fromelennes –MAI 2023					
Cocher les jours de présences					
	PRE	MIDI	POST		
Mardi 02/05					
Jeudi 04/05					
Vendredi 05/05					
Mardi 9/05					
Jeudi 11/05					
Vendredi 12/05					
Lundi 15/05					
Mardi 16/05					
Jeudi 18/05	ferie	ferie	ferie		
Vendredi 19/05	pont	pont	pont		
Lundi 22/05					
Mardi 23/05					
Jeudi 25/05					
Vendredi 26/05					
Mardi 30/05					
jeudi 1er juin					
vendredi 2 juin					
Montant à régler					
Non imposable		Imposable			
	Tarifs		Tarifs		
PRE	1,00€ X =	PRE	1,50€ X =		
MIDI Maternelle	3,50€ X =	MIDI Maternelle	4,00€ X =		
MIDI Primaire	4,00€ X =	MIDI Primaire	4,50€ X =		
POST	2,00€ X =	POST	2,50€ X =		
TOTAL		TOTAL			

Règlement

☐ Chèque + N° de Chèque

☐ Espèces

A rendre le jeudi de 8h30 à 10h00 dans la salle du périscolaire de Flohimont
et le jeudi de 16h30 à 18h30 dans les locaux du CCAS de Fromelennes

Toutes les inscriptions doivent être effectuées la semaine précédant la prise de repas